

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

**J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire**

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval ; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

**SOMMAIRE.**—Avis.—Bureau des Examinateurs catholiques de Montréal.—Liste des diplômes octroyés par le Bureau d'Examineurs de Montréal à sa séance du 5 février 1884.—Soixante-dix-septième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier.—PÉDAGOGIE : Des avantages de la douceur en éducation — Une page d'histoire pédagogique.—Quelques mots sur les lettres.—PARTIE PRATIQUE : I, Devoir d'invention—II, Dictée—D'où vient l'eau (*suite.*) III, Dictée—La guerre.—Devoir d'élèves.—Arithmétique—Quelques abréviations pour la multiplication—Problèmes—Algèbre — Toisé.—Annonces.

## AVIS

Ceux de nos lecteurs et de nos lectrices qui ne conservent pas la file de *l'Enseignement primaire* nous rendraient, en nous envoyant les Nos. 11 et 12 de l'année 1883, un service dont nous leur serions reconnaissant.

LE RÉDACTEUR

—ooo—

## BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTREAL

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1884.

### MEMBRES PRÉSENTS :

M. l'abbé L. W. Leclair, président ;  
MM. F. X. Valade,  
W. F. Fahey,  
A. D. Lacroix.

## CANDIDATS BRÉVETÉS

### *Ecole modèle, 1ère classe.*

M. James W. Townley,	anglais
Delles Amanda Audet,	"
Eugénie Déry,	français
Salomé Poirier,	français et anglais

### *Ecole modèle, 2e classe.*

Delle Angèle Groulx, franç. et 1re cl. angl.

### *Ecole élémentaire, 1re classe.*

M. Amédée Girard,	français
Delles Justine McCully,	"
Emma Lefebvre,	"
Caroline Dumouchel,	"
Anna Lefebvre,	"
Amélia Contant,	"
Anna Piché,	"
Adélia Lamoureux,	"
Léontine Perrault,	"
Délia Matte,	"
Alexina Richer,	"
Lucrèce Dubreuil,	"
Eva Maria Clancy,	1e classe anglais ; 2e classe français
Amanda Doyle,	français
Adèle Robert,	français et anglais
Azilda Lachaine,	français
Marie-Louise Charbonneau,	"
Emma Girardin,	"
Marie Bornais,	"
Marie-Louise Gladu,	"
Noélie Bergevin,	"
Athénaïs Bibaud,	anglais

*Ecole élémentaire, 2e classe.*

Delles Rose-Alba Jetté,	français
Dorila Brault	“
Délina Corbeil,	“
Basilisse Bertrand,	“
Hermina Sauvé,	“
Marie-Malvina Paquette,	“
Evelina Parent,	“
Clara Flaherty,	anglais

M. Jean-Paul Roy, de Chambly, ayant négligé de remplir les formalités exigées par la loi, son examen du 6 novembre 1883 est annulé par ordre du Bureau.

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole modèle.....	5	2	7
Ecole élémentaire.....	30	7	37
Totaux.....	35	9	44

## CONFERENCE D'INSTITUTEURS

*Soixante-dix-septième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 25 janvier 1884.*

Présidence de M. J. O. CASSEGRAIN.

Présents : MM. les abbés Santoire et Bruyère, M. l'ex-inspecteur d'écoles Valade, MM. les inspecteurs d'écoles Lippens, Nantel et Miller, MM. J. B. E. Demers, L. Valiquette, P. Véber, A. Chatigny, L. A. Brunet, H. Tétrault, C. LeBlanc, E. LeRoy, J. Baril, A. Meloche, M. A. Black, L. F. Ramsay, P. E. Poupert, L. Trudeau, J. S. Teasdale, R. Martineau, G. Gervais, J. Baulne, S. Aubin, E. Pagé, A. Chartier, L. A. Primeau, H. O. Doré, H. B. Granger, N. Bélisle, H. E. Martineau, W. Fahey, T. M. Reynolds, A. P. Gélinas, C. L. Smith, H. Ducharme, P. I. L'Heureux, J. M. Tremblay, N. Nolin, L.

Lacroix, N. Latrémouille, J. W. McCown, I. Nardon, et les élèves de l'école normale. Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. l'inspecteur Lippens donne une conférence sur la *méthode à suivre dans l'enseignement primaire*.

Ce monsieur, en traitant son sujet, a fait preuve de connaissances pédagogiques très étendues. Il a passé en revue toutes les matières qui doivent s'enseigner dans une école primaire, et a donné sur chacune d'elles la méthode que le maître doit suivre pour mettre son enseignement au niveau de l'intelligence des jeunes enfants auxquels ils s'adresse. M. Lippens nous paraît attacher peu d'importance au livre de texte, qu'il considère comme étant presque toujours trop abstrait et, par conséquent, peu en rapport avec le degré d'intelligence du jeune âge : en tout, il préfère l'enseignement *oral*, surtout si l'instituteur a le soin de préparer convenablement la leçon. Il fait voir aussi tout le parti que le maître habile peut tirer du livre de lecture, à l'aide duquel il peut enseigner l'orthographe, les éléments de la grammaire, ainsi qu'une foule d'autres choses.

M. le président offre à la discussion la question suivante :

“ Est-il utile, dans une municipalité, de comparer toutes les écoles, en comprenant, dans cette comparaison, tous les élèves de chaque école ? ”

M. Valade croit que ces concours entre les écoles d'une même municipalité sont chose presque impossible. Il signale comme principaux obstacles le manque de local, les objections que feront sans aucun doute les autorités de chaque arrondissement, et surtout la répugnance qu'éprouvera l'instituteur de voir comparer son école avec celle de son voisin, qui pourrait se trouver dans de meilleures conditions que lui pour faire paraître ses élèves avantageusement.

M. l'inspecteur Nantel concourt dans les idées de M. Valade, et ajoute que très souvent le manque de succès d'un instituteur est dû, non à son travail, mais à l'apathie des parents, au manque d'assiduité des élèves, et

qu'il serait injuste de vouloir comparer la classe de cet instituteur avec celle d'un autre maître placé dans des circonstances plus favorables.

M. l'inspecteur Lippens croit que ces concours n'entreront jamais dans le domaine de la pratique. Pour quelques instituteurs, ces comparaisons seraient une gloire, pour d'autres une humiliation non méritée. En outre, le transport des élèves en un lieu convenable entraînerait beaucoup de difficultés ; puis, qui examinerait les élèves, et quels moyens adopterait-on afin de rendre justice à tout le monde, car il faudrait absolument tenir compte des différences de localité, d'âge et de talents des enfants ?

M. Primeau approuve ce qui a déjà été dit sur la question. Il croit que ces concours auraient pour résultat, non de promouvoir les intérêts de l'éducation, mais de créer certaines animosités entre les membres du corps enseignant.

M. H. E. Martineau considère ces concours non seulement inutiles, mais nuisibles aux progrès de l'éducation.

M. Gélinas est d'avis que la création de semblables concours serait de nature à déprécier l'instituteur même aux yeux de ses élèves, s'il arrivait qu'ils fussent surpassés par les élèves d'une autre école ; de plus, un tel résultat serait propre à jeter dans le découragement le maître, très distingué d'ailleurs, et qui se donnerait beaucoup de peine dans l'accomplissement de ses devoirs.

M. Chatigny voit là plus d'inconvénients que d'avantages, et, tout bien considéré, un semblable système serait tout à fait nuisible à l'éducation.

M. Reynolds concourt pleinement dans les idées déjà émises. Il faudrait, ajoute-t-il, pour que la chose se fit avec justice, que les élèves eussent à peu près le même âge, fussent également doués de talents, que le système fût partout uniforme, et que les parents fussent placés dans des conditions égales de fortune et d'instruction : car tout le monde

sait que l'élève dont les parents sont riches et instruits ne manque absolument de rien pour ce qui regarde ses classes, et qu'il acquiert à la maison paternelle des connaissances qui le rendent supérieur à ceux de ses condisciples dont les parents sont privés de fortune et d'instruction. En fait d'enseignement, deux professeurs peuvent être égaux en science et en méthode, et cependant obtenir des résultats différents.

En résumé, tous les membres de la conférence sont unanimes à déclarer que les concours entre les écoles d'une même municipalité seraient plutôt nuisibles qu'utiles à la cause de l'éducation, et que vouloir les introduire dans notre province serait une chose tout à fait inopportune.

M. le président soumet alors à l'assemblée le second sujet de discussion :

“ Les congrès pédagogiques peuvent-ils offrir quelques avantages au point de vue de l'éducation ? ”

“ Leur opportunité étant admise, à quelle époque de l'année devrait-on les fixer ? ”

Ce sujet est discuté par MM. Valade, Boudrias, Lippens, Reynolds et Black, qui tous se déclarent en faveur des congrès pédagogiques. Mais, comme l'organisation d'un congrès pédagogique, l'époque de l'année à laquelle il doit avoir lieu, doivent être l'objet d'un travail sérieux, il est unanimement résolu, sur proposition de M. L. A. Primeau, secondé par M. A. Allaire :

“ Qu'il soit formé un comité composé de MM. le président de l'Association, D. Boudrias, A. D. Lacroix (avec pouvoir de s'adjoindre telles autres personnes qui pourraient les aider dans leur travail), ayant pour objet de s'entendre avec M. le principal de l'école normale et l'hon. surintendant de l'Instruction publique sur les meilleurs moyens à prendre pour mener à bonne fin l'idée émise d'un congrès pédagogique. ”

Et la séance est ajournée.

D. BOUDRIAS, secrétaire.

## PÉDAGOGIE

DES AVANTAGES DE LA DOUCEUR EN  
EDUCATION

La douceur est cette vertu aimable  
qui distingue particulièrement  
l'homme de bien. CICERON.

L'emploi de la douceur en éducation est loin d'être une invention de la pédagogie moderne. De tout temps les pédagogues les plus éminents se sont prononcés en sa faveur. Cependant, on ne peut le nier, la sévérité systématique a trouvé dans notre pays et trouve même encore, chez nos voisins d'Outre-Rhin et d'Outre-Manche, des défenseurs éloquents et des partisans obstinés. Mais, si leur opinion a pu obtenir chez nous quelque crédit, il n'en saurait être de même aujourd'hui. Ce n'est plus par la rigueur et par la crainte, ces deux instruments de la tyrannie, qu'il faut élever les jeunes générations, mais bien par la raison, par la persuasion, par la douceur enfin.

La crainte ne présente d'ailleurs que des dangers : elle jette l'enfant dans la timidité et l'abrutissement, conséquences affaiblissantes qui peuvent exercer sur son caractère une funeste influence : " elle est comme un remède violent qui altère le tempérament et use les organes. "

La douceur, au contraire, n'offre que des avantages : elle inspire à l'enfant la confiance et l'attachement, et, loin de le porter comme la crainte à la dissimulation et à l'hypocrisie, elle le dispose à la sincérité et favorise en lui ces deux précieuses qualités qui distinguent notre caractère national, la loyauté et la franchise.

Sans doute, la douceur qui n'est qu'une molle indulgence ou une lâche complaisance, est le pire moyen de conduire la jeunesse ; sans doute aussi, les marques de bonté qui ne sont qu'un caprice momentané et l'effet apparent d'une rigueur qui se relâche pour un instant, ne peuvent avoir une grande influence sur les élèves. Mais quand la douceur s'allie à la fermeté : quand elle est chez le maître cette heureuse disposition de l'esprit qui fait considérer avec calme et sang-froid les torts de ce premier âge, où toutes les fautes sont réparables, où presque tous les écarts ont l'inexpérience pour excuse ; quand elle vient du cœur

en un mot, et qu'elle ne consiste pas en paroles démenties par des actes, alors la douceur est une véritable puissance, on peut dire même la seule puissance en éducation.

C'est là notre conviction profonde fortifiée par l'expérience de tous les jours et par les opinions de bon nombre de pédagogues et d'écrivains.

Nous nous plaisons à reproduire ici quelques-unes de ces opinions. Elles n'ont point été compulsées à la hâte pour le besoin de la cause que nous soutenons aujourd'hui. Nous les avons recueillies une à une dans le cours de nos lectures pédagogiques. Nous les transcrivons à mesure que nous les retrouvons dans nos cahiers de notes et d'extraits.

Puissent-elles, chers lecteurs, faire passer dans vos esprits la conviction qui est dans le nôtre.

A. LAFOURCADE,

*Directeur de l'école du Centre, à Toulouse.*

\* \* \*

L'étude, la vertu, l'éducation dépendent uniquement de la volonté qui ne souffre pas de contrainte. C'est par la *douceur* et la persuasion qu'on doit porter les enfants à l'amour du bien.

(QUINTILIEN.)

On doit porter les enfants à leur devoir, non par des punitions cruelles et humiliantes, qui conviendraient à des esclaves plutôt qu'à des hommes libres, mais par la *douceur* et la persuasion.

(PLUTARQUE.)

Ce n'est ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces qui donnent l'autorité ; mais c'est un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

(ROLLIN, *Traité des Études.*)

Il nous faut en riant instruire la jeunesse,  
Reprendre ses défauts avec grande *douceur*,  
Et du nom de vertu ne point lui faire peur.

(MOLLIÈRE.)

Si nous devons toujours être les maîtres de nos enfants, même pour leur bonheur, nous ne devons jamais en être les tyrans.

(LAROUSSE.)

Certains maîtres sont si rudes, que, lorsqu'ils

rencontrent un élève d'un caractère un peu difficile, ils le brisent au lieu de le plier, et le pervertissent au lieu de l'améliorer.

(ROGER ASCHAM, *Professeur à l'Université de Cambridge, Schoolmaster, 1573.*)

—o—o—o—

## UNE PAGE D'HISTOIRE PEDAGOGIQUE

### LEÇONS DE CHOSES (1)

Tout est dans tout.

JACOTOT.

(Suite)

J'ai indiqué, M. le Rédacteur, dans mon article de mardi dernier, les endroits où je ne partage pas les idées de M. E. Jacotot. Je vais signaler, aujourd'hui quelques points sur lesquels je suis d'accord avec lui.

D'abord, l'utilité des leçons de choses et la nécessité d'en faire dans toutes les écoles sont deux faits que personne ne conteste. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire les débats qui ont eu lieu sur ce sujet, aux conférences des instituteurs de Québec, tenues le 30 mai et le 29 août 1874, et le 30 janvier 1875. On y trouvera en outre, une opinion pratique émise par un instituteur dans le cours des débats. *Journal de l'Instruction publique* de 1874. page 186 :

«.....M. X... expose, d'une manière assez détaillée, le but et l'utilité des leçons de choses ; parle de leur influence sur l'intelligence des jeunes enfants, et cite à l'appui de ses allégués, l'opinion des plus célèbres pédagogistes, entre autres celles de Jean Comenius, de Pestalozzi, de Braün, etc. Il tire ensuite des conclusions en disant que depuis quinze ans, l'hon. M. Chauveau n'a cessé de recommander l'introduction des leçons de choses dans les écoles ; que Mgr. de Rimouski s'est aussi beaucoup occupé de la question ; que, malheureusement, leurs efforts n'ont pas été couronnés de tout le succès qu'ils avaient droit d'attendre ; que le nombre d'écoles, aujourd'hui même, où l'en en donne est fort limité. Pour s'excuser, dit-il, on donne deux raisons : 1<sup>o</sup> le manque de tableaux conve-

nables ; 2<sup>o</sup> le défaut de livres. Ces deux raisons sont futiles. En effet, tout instituteur n'a-t-il pas dans la nature même la plus grande variété de tableaux ? Ne peut-on pas non plus faire des leçons de choses sans un livre spécial ? Tout maître doit avoir au moins un traité de pédagogie où il trouvera des modèles qui le mettront en état de donner à ses élèves de ces leçons sur n'importe quel sujet, pourvu toutefois qu'il se donne la peine de se préparer. »

Puis le même instituteur ajoute : “ le moyen le plus sûr d'introduire les leçons de choses dans les écoles serait de les rendre obligatoires. On pourrait par exemple, pour commencer, en limiter le nombre à une par semaine.

L'instituteur ou l'institutrice devrait inscrire dans un registre la date où la leçon aurait été donnée et le sujet qui a été traité. L'Inspecteur, à sa visite, constaterait d'un coup d'œil si dans chaque école le nombre voulu de leçons a été donné, et par quelques questions, il s'assurerait si la chose a été faite convenablement. ”

Je pense, M. le rédacteur, que si depuis deux ans, l'on eût donné suite à ces suggestions pratiques, il n'y aurait pas aujourd'hui une seule école dans la Province de Québec où l'on ne donnât des leçons de choses. Mais comme la question ne fait pas partie du programme officiel, chacun est libre d'en faire ou de n'en point faire. Les inspecteurs, eux-mêmes, ne sont point absolument b'âmables le n'en pas parler, attendu qu'il n'y a aucun article dans la loi qui les oblige de s'occuper de la chose ; ils n'ont pas même dans leurs blancs de rapports, de colonne spéciale destinée à cette fin. J'attire tout spécialement l'attention des membres du Conseil de l'Instruction publique sur ce point. (1)

“ Dans l'espace de vingt années, le *Journal de l'Instruction publique* a publié tout au plus quatre leçons de choses. ”

Ici. M. Jacotot, nous sommes parfaitement d'accord. Pour être véritablement pédagogique, ce journal devrait non-seulement parler souvent de leçon de choses, mais chaque numéro devrait

(1) Depuis 1876 le Conseil de l'Instruction publique s'est occupé de la question et les inspecteurs ont à rendre compte dans leurs bulletins si l'on donne des leçons de choses dans les écoles qu'ils visitent.

(1) Extrait du *Journal de Québec* du 15 août 1875.

contenir, à l'instar des journaux européens du même genre, une partie intitulée : *Méthodologie*, où serait tour à tour traitée chaque branche d'instruction, et cela au point de vue local, afin que ceux qui, à l'étranger, lisent cet écho officiel de l'instruction publique, pussent dire, au moins, au Canada, il y a dans l'enseignement des hommes pratiques, des hommes qui suivent la marche progressive de l'éducation. Pourquoi ne requerrait-on pas pour la rédaction de cette partie les services d'un homme d'école versé dans la science pédagogique ?

Les deux leçons de choses.—*Une chandelle*,—*La main*,—données par M. Jacotot sont irréprochables, tant pour le fond que pour la forme, mais n'aurait-il pas mieux valu donner aux instituteurs une *leçon-canevas* applicable à tous les sujets ? Ainsi, au lieu de leur donner un modèle pour un cas particulier, on leur eût indiqué une route sûre, certaine, qu'ils auraient pu suivre sans peine comme sans fatigue.

Appuyé sur les principes psychologiques posés par les hommes les plus éminents qui se sont occupés de cette matière, et convaincu que les leçons de choses sont un des plus puissants moyens pour mettre en action les facultés intellectuelles de l'enfant, je pense qu'on pourrait donner avec avantage à une *leçon-canevas* la forme suivante :

1. *Perception*.—Demander le nom de l'objet—ses parties—la matière dont il est composé—sa couleur—l'espèce—le nombre—les fractions.

2. *Observations*.—Demander les propriétés de l'objet—ses qualités.—Le comparer avec d'autres objets.—Demander son usage—l'objet auquel il sert constamment,—accidentellement—le pays de provenance—le mode de production—la fabrication—Classification.

3. *Réflexions*.—Demander la grandeur de l'objet—sa pesanteur—sa durée—sa valeur—sa position et sa distance relativement à d'autres objets.—En faire l'histoire, en indiquant l'époque et le lieu de son origine.—Description orale de l'objet.

4. *Récapitulation*.—Faire indiquer les causes et les effets—pourquoi tel nom ?—telles parties—telles substances—telle couleur—telle forme—

distinction de ce qui est naturel, artificiel ou accidentels—absolu ou relatif, etc, etc.

5. *Considérations grammaticales*.—Définition des termes—leur classification—considération sur le choix des mots en général, questions sur tous les éléments de l'art d'écrire.

On peut faire faire, aux élèves les plus avancés, et c'est un excellent exercice, une récapitulation écrite de toute leçon de choses donnée d'après le *canevas* ci-dessus.

Il me resterait, M. le Rédacteur, à illustrer ce procédé par une leçon pratique, mais comme votre *Journal* n'est pas une feuille pédagogique, je craindrais de fatiguer vos lecteurs en les entretenant plus longtemps sur un sujet aussi aride pour eux.

A. MURET.

—000—

## QUELQUES MOTS SUR LES LETTRES

(Directions à donner aux écoliers.)

### *Du cérémonial des lettres.*

Dans une lettre, il y a à considérer :

1. La date ;
2. La suscription ou tête de la lettre ;
3. Le corps de la lettre ;
4. La souscription ;
5. Le pliage et la mise sous enveloppe ;
6. L'adresse.

#### 1. *La date.*

Dans une lettre la date occupe généralement le haut de la page, un peu sur la droite, de manière que le millésime arrive à une petite distance du bord droit de la feuille de papier. On peut aussi mettre la date au bas de la page, surtout lorsqu'on écrit à une personne à laquelle on doit des égards ou de la reconnaissance.

#### 2. *La suscription.*

La suscription ou tête de la lettre est simplement l'une des expressions, *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, *Chers parents*, *Cher ami*. Quand on écrit à des personnes, exerçant un emploi public ou une haute fonction, on fait suivre le mot *Monsieur* du nom de cet emploi ou de cette fonction ; par exemple : *Monsieur le préfet*, *Monsieur le directeur*, etc.

Les mots de la suscription doivent ordinairement être écrits en caractères un peu plus gros que le corps de la lettre ; on les place à 3 ou 5 centimètres au-dessous de la date et à 3 centimètres à droite de la marge.

### 3. *Le corps de la lettre.*

On commence le corps de la lettre à environ 3 à 5 centimètres au-dessous de la suscription.

Il faut écrire ce que l'on dirait à la personne à qui l'on s'adresse si elle était présente et qu'on pût lui parler en face.

Il faut s'exprimer avec clarté, simplicité, précision, en employant le moins de mots possible, sans aucune expression à double sens, sans aucun mot trivial.

Il faut toujours être poli et convenable. La manière d'écrire variera selon l'âge des personnes à qui l'on écrit.

Par exemple, il serait impoli à un jeune homme d'écrire d'une manière légère et trop familière à une personne âgée.

Les plaisanteries, les bouffonneries, sont généralement prises en mauvaise part par les personnes qui ont reçu une bonne éducation.

Il faut écrire avec prudence et ne dire que des choses qui ne pourraient vous faire aucun tort si elles devenaient publiques.

L'écriture doit être propre, régulière et bien lisible.

Quand on écrit à une autorité, il faut le faire brièvement et ne traiter qu'un seul objet dans sa lettre.

Les ratures, les mots oubliés, les *postscriptum*, doivent être évités avec le plus grand soin.

### 4. *La suscription.*

On appelle ainsi les quelques mots de civilité ou la salutation qui précèdent la signature, et la signature elle-même.

La suscription varie suivant les personnes à qui l'on écrit, suivant l'amitié, l'affection, le respect, la reconnaissance qu'on a pour elles.

La signature se met au-dessous des mots : *votre serviteur, votre dévoué*, etc... elle doit être écrite en caractères suffisamment grands et bien lisibles.

### *Exemples de suscriptions :*

Recevez, Monsieur, mes sincères et amicales salutations.

Votre dévoué serviteur,  
Emile GRILLET.

Recevez, Monsieur, mes salutations cordiales.

Votre bien dévoué,  
Jean LEFORT

Agréez, Monsieur, mes civilités empressées.

Votre dévoué,  
Pierre VITAL.

Recevez, Monsieur, l'expression de ma reconnaissance et veuillez agréer l'assurance de toute ma considération.

Votre serviteur.  
Louis BIENMIS.

Adieu, cher ami, reçois les remerciements de mon amitié sincère.

Ton affectionné,  
Paul LAMY,

Recevez, mes chers et bien-aimés parents, les salutations les plus affectueuses de votre tout dévoué,

Egide GRAND.

Etc., etc., etc.

La suscription ne doit jamais commencer au bas d'une page, pour se terminer au haut de la page suivante.

### 5. *Le pliage et la mise sous enveloppe.*

La lettre écrite et relue avec soin, il faut la plier ; on fera cette opération de telle sorte que la dernière page de la feuille qui contient la lettre soit à l'extérieur.

On placera la lettre pliée dans l'enveloppe de manière que la personne qui l'en tirera ne soit pas obligée, après l'avoir dépliée naturellement, d'en chercher le commencement.

Pour fermer l'enveloppe, il n'y a qu'à humecter légèrement la partie gommée et l'appliquer. Si l'enveloppe n'était pas gommée, on cachetterait proprement avec de la cire rouge ou brune (noire dans les cas de deuil) sur laquelle on appliquera son cachet particulier.

6. *L'adresse.*

L'adresse occupe la face de l'enveloppe opposée à la face cachetée.

La première ligne de l'adresse est placée vers le milieu de l'enveloppe, elle se compose des mots : Monsieur, ou Madame, ou Mademoiselle, suivis du nom ou de la qualité de la personne à laquelle on écrit.

La deuxième ligne, qui occupe le côté droit de l'enveloppe, contient la désignation de la rue, avec le numéro de la maison.

La troisième ligne ne comprend que le nom de la localité, placé sur la droite.

Si la personne à laquelle on écrit habite une petite localité, l'adresse ne comprendra que deux lignes.

Les convenances exigent que toute lettre soit affranchie, c'est-à-dire qu'elle porte sur un des angles supérieurs de l'enveloppe un timbre-poste.

(Ecole).

## PARTIE PRATIQUE

## I

## DEVOIR D'INVENTION

L'élève écrira sous dictée les noms suivants et les classera en trois colonnes sous les trois titres suivants : *Produit animal, produit végétal, produit minéral.*

Le plâtre, l'herbe, le vin, le beurre, l'ivoire, l'œuf, la houille, le tabac, le miel, la laine, le coton, la corne, le poivre, le coquillage, le crin, la cire, la porcelaine, le savon, le liège, le chanvre, la crème, le papier, l'encens, le diamant, le marbre, le lin, la craie, la cendre, le soufre, le sel.

## CORRIGÉ

*Produit animal. Produit végétal. Produit minéral.*

Beurre.	Savon.	Plâtre.
Ivoire.	Herbe.	Houille.
Œuf.	Vin.	Porcelaine.
Miel.	Tabac.	Diamant.
Laine.	Coton.	Marbre.
Corne.	Poivre.	Craie.
Coquillage.	Liège.	Soufre.
Crin.	Chanvre.	Sel.
Cire.	Encens.	
Crème.	Lin.	
Papier.	Cendre.	

## II

## DICTÉE

## D'OU VIENT L'EAU

Le plus souvent, il faut aller chercher l'eau dans les entrailles de la terre, en creusant un puits plus ou moins profond. On y descend, au moyen d'une poulie ou d'un treuil et d'une manivelle, un seau dont l'anse est ordinairement passée dans une agrafe à ressort, qu'on attache au bout d'une corde. Si le puits n'est pas trop profond, on y adapte une pompe, qu'on met en mouvement avec une brimbale ou balancier. Le piston, en glissant dans le tube qui le renferme, y fait le vide et y attire l'eau qui passe au-dessus par le jeu d'une soupape et se déverse par un robinet. On ne peut pas toujours établir un puits. Dans les endroits où c'est le roc qui forme le dessous du sol, on recourt à d'autres moyens. Des gouttières recueillent l'eau des toits et la conduisent par des tuyaux, dans une citerne, sorte de cave bien enduite, où on la conserve pour s'en servir au besoin. Pour abreuver le bétail, on fait moins de façons : des rigoles rassemblent les eaux qui coulent à la surface de la terre, et les dirigent dans des mares, où elles restent stagnantes. Un rideau d'arbres soustrait la mare aux rayons du soleil, qui en pomperait une trop grande partie et retarde la corruption de l'eau.

EXPLICATIONS.—*Les entrailles de la terre* pour l'intérieur de la terre ; il va sans dire qu' proprement parler la terre n'a point d'entrailles l'expression est figurée.—*Fuits et puis.*—*Manivelle* : pièce de fer ou de bois, formant deux angles droits, qu'on adapte à un arbre ou à un essieu, et qu'on fait tourner avec la main (radica man, mani).—*Seau* : les homonymes du mot.—*A ressort* : munie d'un ressort.—*Brimbale* : on dit aussi *bringuebale*.—*Y fait le vide*, c'est-à-dire chasse l'air qui y était contenu.—*Par le jeu* : a moyen d'une soupape qu'on met en jeu, qu'on fait agir.—*Soupape* : espèce de couvercle plat sur une ouverture, de telle manière qu'il s'ouvre d'un côté, et que de l'autre il bouche d'autant plus exactement l'ouverture qu'il est plus pressé.—*Robinet*, pièce d'un tuyau de fontaine ou de pompe, percée d'un trou dans lequel entre un bouchon qui lui-même est percé d'un côté

ein de l'autre, de telle sorte qu'en tournant ce bouchon on peut retenir ou faire couler l'eau à volonté.—*Le dessous du sol*: on dit encore, en un seul mot composé: *sous-sol*; rapprocher *souffrain*.—*Gouttières*: conduites par l'eau qui tombe en gouttes.—*Toit et toi*.—*Bien enduite*: enduite de ciment.—*Abreuver*: rapprocher *breu-ge*, *abreuvoir*.—*On fait moins de façons*: on prend plus simplement.—*Surface*: face de dessus.—*Mare et marc*: le *mare* d'argent, le *marc* de café (on prononce *mar*).—*Stagnantes*: du mot latin *stagnum*, amas d'eau qui ne coule pas, d'où *estang* (*estang*).—*Un rideau d'arbres*: expliquer l'usage figuré du mot *rideau*.—*Qui en pomperait*, etc.: comment peut-on dire que le soleil *pompe* l'eau!—*Retarde la corruption*: l'eau stagnante *corrompt*, devient mauvaise à boire, par suite de la présence de toutes sortes de corps étrangers, organiques ou inorganiques, qui s'y mêlent ou se développent.

—ooo—

### III

#### DICTIONNAIRE

#### LA GUERRE.

Parmi tous les *fléaux* qui peuvent désoler la terre, il n'y en a point de plus affreux et de plus terrible que la guerre. Car, dans la guerre, l'homme est abandonné à ses penchants de vengeance ou de haine, et, dans cet état, il ressemble bien davantage au plus cruel des animaux qu'à la créature privilégiée que le Seigneur s'est plu à former.

Imaginez un instant votre pays, votre village, ravagés par la guerre. Quel affreux spectacle ! tout ce ne sont que des ruines. Ici, des blessés font entendre leurs cris de douleur ou leurs sourds gémissements ; là, des morts que l'on enveloppe à la hâte, non-seulement parce que la pitié des vivants l'exige, mais aussi pour dérober à ceux-ci la vue du sort qui les attend peut-être ; ce sont encore des maisons effondrées, des champs pillés, des moissons détruites par le passage des troupes. En un mot, c'est la richesse publique anéantie, le repos de toutes les familles

compromis, et par-dessus tout la douleur dans toutes les âmes. Car ceux mêmes qui n'ont pas à pleurer un parent ou un ami disparus portent le deuil de leur patrie humiliée, écrasée, et pour laquelle semble parfois disparaître la dernière heure de la suprême espérance !...

#### QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Fléaux*: Grande calamité publique. Ce mot pris dans son sens matériel indique l'instrument avec lequel on bat le blé. Ce mot est employé ici au figuré, par comparaison, car de même que le blé est écrasé, battu par le fléau, de même aussi l'homme est écrasé par les malheurs et les calamités.—Le singulier de ce mot?...—*L'homme est abandonné* etc... Que signifie cette phrase? (Que l'homme a naturellement en lui le désir de vengeance et même parfois le sentiment de la haine, et que si rien ne l'empêche de se livrer à ces désirs, à ce sentiment, il se rabaisse, il se dégrade.) *Vengeance*: action de rendre le mal pour le mal; *haine*: détestation, horreur d'une chose ou d'une personne.—*Le Seigneur s'est plu*: Règle générale du part. des verbes réfléchis: ils sont assimilés à ceux conjugués avec l'aux. *avoir*... par conséquent le participe de ce verbe est toujours invariable).—*Ravagés*: c'est-à-dire endommagés, gâtés, détruits. Ce participe conjugué sans auxiliaire suit la règle de l'adjectif qualificatif; famille de mots (*ravage*, *ravageur*) etc.—*sourds gémissements*... c'est-à-dire des plaintes que l'on cherche à étouffer.—*Effondrées*, *pillées*, *détruites*, *anéanties*, participes passés conjugués sans auxiliaire, s'accordent comme l'adjectif qualificatif avec le mot auquel ils se rapportent.—*Ceux mêmes*. Règle de même accompagnant un pronom personnel... ((il prend le nombre de celui-ci).—*Disparus*: Participe passé mis au pluriel, quoique les deux mots soient unis par *ou*, ce mot n'apporte pas ici une idée d'exclusion.—*Semble*... Rechercher le sujet de ce verbe et montrer que la place qu'il occupe ne change rien quant à l'accord.—*La dernière lueur de la suprême espérance*... c'est-à-dire l'espoir, quelque léger qu'il soit que l'on garde malgré tout.—*Suprême*: c'est-à-dire au-dessus de toutes les autres.

## EXERCICES ÉCRITS

1<sup>o</sup> Faire une liste de tous les participes passés contenus dans la dictée et indiquer s'ils sont des participes de verbes actifs, neutres, pronominaux, etc.....

2<sup>o</sup> Construire pour chaque participe deux phrases dans lesquelles le participe se trouvera une fois variable et une autre fois invariable.

— 000 —

## DEVOIR D'ÉLÈVES

Ma chère amie,

Mes études sont terminées. C'est pour toujours que je retourne au foyer où ma place est reconquise par le travail consciencieux de ces deux dernières années. La certitude d'envisager désormais sans crainte le terrible *septembre* qui, pendant toutes mes vacances, me faisait l'effet d'un point noir se dessinant sur un horizon doré, me sourit assez pour me permettre de voir venir aujourd'hui sans tristesse le redoutable *adieu au pensionnat*. C'est donc dans la plus agréable disposition d'esprit que je descendais ce soir dans notre cour, pour y promener une dernière fois mes rêves et mon bonheur. Une seule des mes compagnes s'y trouvait assise à l'endroit le plus solitaire, les mains jointes et suivant vaguement des yeux une feuille emportée par le vent.—Comment, dis-je, en la rejoignant, des larmes ! un pli, là, sur ton front ! Et pourquoi ma chère compagne est-elle ainsi triste et rêveuse ? Regretterait-elle par anticipation *ses beaux jours* trop tôt écoulés, ou bien l'avenir apparaîtrait-il orange et sans joie à son jeune et timide regard ? Allons, sois bien gentille, et fais-moi part de ces sinistres appréhensions.

—Pourquoi ?— Oui, c'est bien à toi de le demander, heureuse enfant, pour qui la souffrance est encore une énigme et le deuil un mystère ! qui ne pense même pas que les larmes les plus amères se trouvent souvent sous un gracieux sourire ! Pourquoi ?..... Mais non, tu ne me comprendrais pas si j'allais te dire avec mes lèvres de dix-huit

ans que pour moi la vie est une chaîne dont chaque anneau porte déjà l'empreinte de la douleur. Sois heureuse, oui, savoure, le bien ce bonheur que tu éprouves à retourner dans ta famille, cette source sacrée où le cœur humain peut seul se désaltérer, et laisse-moi en secret pleurer mon isolement. Demain tu reverras un père, une mère tendrement aimés. Que t'importe l'avenir ! as-tu senti comme moi ton cœur et ta vie se briser, en voyant la tombe se refermer sur les êtres bien-aimés qui entourèrent ton enfance de soins et d'affection ? Ah ! pourquoi la mort cruelle est-elle venue comme un spectre se dresser entre le bonheur et moi ! Pourquoi si jeune n'ai-je plus de mère, ni personne qui m'aime ..... ? Pardon, ajouta-t-elle, de t'assombrir ainsi par l'expression de mes regrets ; je me le reproche, mais je porte en mon cœur deux cordes sonores qui, au souffle de la sympathie vibrent ainsi que la harpe éolienne au premier souffle du vent. Ecoute, déjà il se fait tard, rejoignons la bande joyeuse. Pour contenir les déchirants souvenirs qui ne cherchent qu'à jaillir de mon âme désolée, rien n'est salutaire comme la joie resplendissant sur tous les fronts.

Quelques minutes après elle était au milieu d'un groupe animé, sa figure calme et souriante n'eût pas laissé deviner la profondeur de la blessure que dix longues années n'ont pu cicatriser et qu'elle venait de me faire entrevoir.

La cloche se fait entendre, obéissons une dernière fois à sa voix argentine. A bientôt.

Ton affectionnée

ADA.

— 000 —

## ARITHMÉTIQUE

—

Quelques abréviations pour la multiplication.

(Suite)

6. Lorsqu'une partie du multiplicateur est un facteur de l'autre, multipliez d'abord par le premier à droite, et ce produit, par l'autre facteur, ou les autres facteurs, s'il y en a plus d'un. La

La somme des produits partiels sera le produit cherché.

Soit, 1826475 à multiplier par 568.  
 568 Je multiplie le multipli-  
 ——— cande par le premier chiffre  
 14611800 8 et j'obtiens pour premier  
 102282600 produit partiel 14611800,  
 ——— que je multiplie par 7,  
 1037437800 parce que 7 fois 8 = 56.

En reculant ce second produit d'un chiffre à gauche, il a la même valeur que si j'eusse multiplié par 568.

Autre exemple :

Soit, 23547625 à multiplier par 288729.  
 288729 Après avoir trouvé le  
 ——— produit du multiplicande  
 211928625 par 9, je multiplie ce pre-  
 1695429000 mier produit par 8 parce  
 6781716000 que  $9 \times 8 = 72$ , et en recu-  
 ——— lant d'un chiffre à gauche  
 6798882218625 j'ai le même résultat que si

j'eusse multiplié par 720 ; et ce dernier produit multiplié par 4 en reculant de 3 chiffres à gauche donne le même produit que le multiplicande multiplié par 288000.

*Remarque.* Lorsque les nombres suivants se rencontrent comme multiplicateur, on peut abrégier l'opération en procédant par la division :  
 $1\frac{1}{2} = \frac{1}{2}$  de 10 ;  $3\frac{1}{3} = \frac{1}{3}$  de 10 ;  $12\frac{1}{2} = \frac{1}{2}$  de 100  
 $6\frac{2}{3} = \frac{1}{3}$  de 100 ;  $25 = \frac{1}{4}$  de 100 ;  $33\frac{1}{3} = \frac{1}{3}$  de 100  
 100 ;  $125 = \frac{1}{8}$  de 1000 ;  $166\frac{2}{3} = \frac{1}{3}$  de 1000 ;  
 $250 = \frac{1}{4}$  de 1000 ;  $333\frac{1}{3} = \frac{1}{3}$  de 1000.

Soit, 5437 à multiplier par  $12\frac{1}{2}$   
 8) 543700  
 ———  
 67962.5

En ajoutant deux zéros au multiplicande, je multiplie par 100, j'ai donc obtenu un produit 8 fois trop grand, c'est pourquoi je divise par 8.

Soit, 3624 à multiplié par 25.  
 4) 362400  
 ———  
 90600 Rép.

Même raison que dans le cas précédent.

PROBLÈMES

1. Une verge de drap coûte \$1.75, combien en aura-t-on de verges pour \$82.25 ?

Rép. 47 vgs.

2. Un commis est engagé à raison de \$450 par an. Combien gagne-t-il chaque jour qu'il travaille ?

*Solution :*

L'année étant de 365 jours, il faut en retrancher 52 dimanches et 15 jours pour les fêtes d'obligations et une semaine de vacances; il reste 300 jours ouvrables.

$$450 \div 300 = \$1.50 \text{ par jour.}$$

3. On a partagé une somme d'argent entre trois personnes. La première a reçu \$328 ; la 2e a reçu  $\frac{1}{2}$  de la part de la première + 84 ; la 3e a eu  $\frac{1}{4}$  de la part de la 2e + \$126. Quelle somme a-t-on partagé et quelle a été la part de chaque personne ?

*Solution :*

La 1ère a reçu..... \$328  
 La 2e a reçu  $328 \div 2 = 164 + 84 = 248$   
 La 3e a reçu  $248 \div 4 = 62 + 126 = 188$

Réponse, somme à partagée..... \$764

— 000 —

ALGÈBRE

Etant donné  $x + y + z = 29$   
 $x + 2y + 3z = 62$  } Trouvez la valeur  
 $\frac{x}{2} + \frac{y}{3} + \frac{z}{4} = 10$  } de  $x, y, z$ .

Soustrayez la 1ère équation de la 2e et  $y + 2z = 33$ .  
 Multipliez la 1re équation par 6, et la 3e par 12 ;

$$6x + 6y + 6z = 174$$

$$6x + 4y + 3z = 120$$

Soustrayez

$$2y + 3z = 54$$

$$2y + 4z = 66$$


---


$$z = 12.$$

$$y = (33 - 2z) = 33 - 24 = 9$$

$$x = 29 - y - z = 29 - 9 - 12 = 8$$

$$x = 8, y = 9, \text{ et } z = 12.$$

Un général ayant perdu une bataille trouva qu'il ne lui restait plus que la moitié de son armée + 3600 hommes capables de combattre ;  $\frac{1}{8}$  de ses hommes + 600 étant blessés et le reste, qui était  $\frac{1}{5}$  de toute l'armée avaient été tués, ou fait prisonniers. De combien d'hommes se composait l'armée entière avant la bataille ?

Soit  $x$  = le nombre requis ;

$\therefore \frac{x}{2} + 3600$  = le nombre propre au service ;

$\frac{x}{8} + 600$  = le nombre des blessés ;

et  $\frac{x}{5}$  = le nombre manquant.

$\therefore x = \frac{x}{2} + 3600 + \frac{x}{8} + 600 + \frac{x}{5}$  ;

Transposez  $\frac{3x}{8} - \frac{x}{5} = 4200$ ,

et  $(15x - 8x) = 7x = 168000$ ,

$x = 24000$ .

—oo—oo—

TOISE

1. La base d'un prisme est un triangle dont les côtés sont 2 pds 2 pcs, 3 pds 4 pcs, 3 pds 6 pcs respectivement ; la hauteur du prisme est de 3 pds 8 pcs. Quel en est le volume ?

2 pds 2 pcs = 26 pcs.

3 pds 4 pcs = 40 pcs.

3 pds 6 pcs = 42 pcs.

26 + 40 + 42 = 108 pcs, somme des côtés de la base

$108 \div 2 = 54$  = moitié de la somme des côtés.

$54 - 26 = 28$ ,  $54 - 40 = 14$ ,  $54 - 42 = 12$ .

$54 \times 28 \times 14 \times 12 = 254016$

$\sqrt{254016} = 504$  pcs carrés, surface de la base.

3 pds 8 pcs = 44 pcs, hauteur du prisme.

$504 \times 44 = 22176$  pcs, volume du prisme.

2. Le mur de la Chine a 1500 milles de long, 20 pds de haut, 15 pds d'épaisseur au sommet et 25 pds à la base. Combien contient-il de verges cubes ?

$15 \text{ pds} + 25 \text{ pds} = 40$ , somme du sommet et de la base.

$40 \div 2 \times 20 = 400$  pds carrés, surface des bouts.

$1500 \text{ milles} \times 5280 = 7920000$  pds, mesure de long. anglaise.

$7920000 \times 400 = 3168000000$  pds cubes du mur.

$3168000000 \div 27 = 117333333\frac{1}{3}$  vgs. cubes de matériaux.

D. McSWEENEY.

## LIVRES CLASSIQUES

### GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

REVUE PAR J. B. CLOUTIER

### DEVOIRS GRAMMATICAUX

PAR LE MÊME

### METHODE RATIONNELLE DE LECTURE

OU LE

### PREMIER LIVRE DES ENFANTS

PAR LE MÊME

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.

### NOUVEAUX LIVRES POUR LES CLASSES ET LES ECOLES

1. Recueil No. 1 d'Exercices d'Arithmétique. Annexe à l'Arithmétique élémentaire, par F. X. Toussaint, c'est le livre de l'enfant.

2. Recueil No. 2 d'Exercices d'Arithmétique, d'Algèbre et de Toisé. La première partie est destinée au maître ; elle contient les réponses aux devoirs et concours du recueil No. 1 ; le reste est le livre de l'élève.

3. Réponses aux devoirs et concours de recueil No. 2. Ce livre est pour le maître. Les errata du recueil No. 1, se trouvent dans les premières pages de ce livre.

En vente chez tous les libraires.